

Communiqué de presse

Mercredi 9 avril 2008

Examen des tâches : le plus petit dénominateur commun economiesuisse déçue par les objectifs fixés par le Conseil fédéral

Les décisions prises aujourd'hui par le Conseil fédéral en lien avec l'examen des tâches sont décevantes. Le risque de manquer les objectifs de limitation de la croissance des dépenses et de réduction structurelle de la voilure est réel.

On pouvait s'attendre à ce que le Conseil fédéral révise ses propositions d'examen des tâches. En effet, les perspectives financières de l'AVS se sont momentanément améliorées, notamment grâce au transfert, en 2007, des 7 milliards de francs issus des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale suisse. En conséquence, les corrections qui s'imposaient du côté de l'AVS à l'horizon 2015 ne sont plus d'actualité (l'AVS est le poste susceptible de connaître la plus forte augmentation des dépenses). Selon les prévisions de l'Office fédéral des assurances sociales, l'AVS deviendra déficitaire non pas en 2009, mais en 2015 seulement. Les déficits atteindront 3 milliards de francs en 2020, puis 8 milliards en 2025. En ce sens, la révision du calendrier des réformes est compréhensible. Par contre, la mise entre parenthèses de l'AI ne l'est pas. Même si la 5e révision de l'AI satisfait les attentes et si le financement additionnel est accepté par le peuple, l'AI pourrait à nouveau enregistrer des déficits annuels supérieurs à un milliard de francs à partir de 2016. La 6e révision de l'AI, mentionnée dans les documents du Conseil fédéral, n'a encore rien de tangible. Les décisions prises mercredi confortent economiesuisse dans son opinion : il faut obliger le Conseil fédéral à présenter un message en vue d'une 6e révision de l'AI axée sur les prestations dès 2009.

Des corrections, portant sur 5,3 milliards, visent à garantir que l'augmentation des dépenses de la Confédération reste inférieure au taux de croissance économique, afin de stabiliser la quote-part de l'Etat. Que se passera-t-il si la croissance économique ralentit ? Le Conseil fédéral table désormais sur un taux de croissance de 3,1 % par an en moyenne, contre 3,0 % jusqu'ici. Les dépenses peuvent progresser dans la même proportion. Mais si la croissance économique devait être plus faible, les dépenses seraient trop élevées ; l'objectif de l'examen des tâches serait manqué. Une croissance économique nominale de 3,1 % en moyenne pendant sept ans et plus, c'est ambitieux au vu de l'évolution actuelle des marchés financiers. Le Conseil fédéral l'admet. Il aurait dû faire preuve de prudence et maintenir le total initialement prévu, qui portait sur des corrections à hauteur de 8 milliards de francs. Qu'il ne l'ait pas fait n'est pas bon signe. Au-delà d'un consensus minimum, les conseillers fédéraux ne sont apparemment pas d'accord. Cela ressort également du fait qu'au lieu des mesures concrètes promises depuis longtemps, il n'existe qu'un catalogue de propositions qui doit être examiné par les départements. Les risques que la mise en oeuvre soit encore différente sont considérables.

Même s'il était réalisé tel quel, l'examen des tâches n'allégerait pas suffisamment le budget. Comme le montrent les objectifs fixés pour le plan financier de la législature, et sur la base d'une croissance des

dépenses supérieure à 3 %, notre pays n'a aucune marge de manoeuvre pour prendre des mesures dans des domaines qui favorisent effectivement la croissance et la prospérité. Le budget fédéral reste très serré. Il sera peut-être tout juste possible d'éviter de nouveaux déficits. Dans ce contexte, on ne voit pas comment il serait possible de créer une marge de manoeuvre pour de nouvelles tâches ou l'élaboration de réformes économiques importantes.

Sur la base des décisions prises aujourd'hui, le risque est grand que le Conseil fédéral n'atteigne pas les objectifs envisagés. Il ne sera ni possible d'endiguer de manière durable l'augmentation des dépenses, ni de réduire, faute de priorités, la structure des dépenses et des tâches de l'Etat de manière à favoriser la croissance et la prospérité. Des taux de croissance des budgets de 4,5 % en faveur de la formation et de 2 % en faveur des transports impliqueraient pour la période 2011-2015 d'importantes réductions de dépenses par rapport au plan financier de la législature 2008-2011. On ne voit pas où et comment des priorités seraient ainsi fixées. Et quoi qu'il en soit, le domaine social continue de comprimer les autres groupes de tâches.

Les milieux économiques réclament depuis longtemps de limiter la croissance des dépenses à l'évolution du taux d'inflation. La réduction des tâches initialement prévue, à hauteur de 8 milliards de francs, aurait été en ligne avec l'objectif général. Il aurait fallu s'y tenir.

Pour toutes questions :
Martin Kaiser
Téléphone : 079 797 15 52
martin.kaiser@economiesuisse.ch